

# Septième Conférence mondiale des jeunes parlementaires

## ***Reprise post-COVID-19 : une approche adaptée aux besoins des jeunes***

28-29 avril 2021, en ligne

### **Document final**

Rapporteur : M. Melvin Bouva, parlementaire, Suriname, Président du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP

La Conférence a rassemblé 128 parlementaires du monde entier, dont 57 femmes et 71 hommes. Environ 15 pour cent de ces parlementaires avaient moins de 30 ans. On comptait également des représentants d'organisations internationales, de parlements et d'organisations de jeunes, du milieu universitaire et du secteur privé, pour atteindre un nombre total de 257 participants.

Véritable nouvel élan donné à l'autonomisation des jeunes, la Conférence s'est articulée autour d'un thème audacieux et tourné vers l'avenir : *Pas de démocratie sans inclusion et participation représentative, et pas d'inclusion et de participation représentative sans donner aux jeunes la place qui leur revient dans les processus décisionnels.*

Cette démarche positive permettra de renforcer le consensus et d'enclencher une action résolue visant à encourager la participation constructive des jeunes hommes et femmes à la vie politique. Il s'agit de se montrer à la hauteur des aspirations énoncées dans la résolution de l'UIP sur la Participation des jeunes au processus démocratique, adoptée en 2010, et de lancer une nouvelle décennie d'action en vue de sa complète mise en œuvre.

Les participants ont largement débattu de la sous-représentation des jeunes dans les parlements, soucieux du fait que seulement 2,6 pour cent des parlementaires dans le monde ont moins de 30 ans et que, dans 69 pour cent des pays, on juge les jeunes assez mûrs pour voter mais pas assez pour être élus au parlement.

Pour que les institutions de gouvernance s'adaptent à cette situation et deviennent inclusives, représentatives et efficaces, les participants ont demandé aux parlements de :

- s'ouvrir à la participation et au leadership des jeunes en adoptant et en mettant en œuvre des quotas, en faisant concorder l'âge minimum pour briguer un mandat politique avec la majorité électorale, et en appliquant des mesures permettant aux jeunes membres du parlement de diriger des structures parlementaires et des organes décisionnels,
- mettre en place des partenariats forts et intergénérationnels entre parlementaires jeunes et expérimentés, en s'appuyant sur un accompagnement par mentorat réalisé pour et par les jeunes parlementaires ainsi que sur des forums intergénérationnels spécifiques,
- créer et renforcer des mécanismes internes, notamment des commissions parlementaires, des groupes et des réseaux de jeunes parlementaires, afin de faire évoluer le programme d'autonomisation des jeunes,
- ouvrir des processus internes, notamment en période de pandémie et d'autres crises, aux jeunes hommes et femmes afin d'orienter les travaux et décisions parlementaires.

Exprimant leur engagement envers la nouvelle campagne de l'UIP *Je dis oui à la présence des jeunes au parlement*, lancée à la Conférence, les participants sont devenus des acteurs du changement, des

vecteurs de transformation et de création d'un mouvement mondial en faveur de la participation des jeunes. Ils se sont mobilisés pour encourager leur parlement et leurs réseaux à rejoindre cette campagne.

Outre le pilotage de réformes et la mise en œuvre d'une action de transformation, plusieurs nouvelles idées très stimulantes ont émergé en faveur de la participation et de l'engagement des jeunes, notamment :

- créer des espaces sécurisés dans lesquels les jeunes sont habilités à être les moteurs du changement,
- repousser les limites du rôle assigné aux hommes et femmes politiques,
- ouvrir les parlements à davantage de personnes venant de la base,
- mobiliser le pouvoir de transformation que permettent une connectivité accrue et les réseaux sociaux pour une meilleure sensibilisation sur le rôle du parlement et celui des parlementaires.

Des politiques adaptées aux besoins des jeunes sont nécessaires dans des secteurs clés comme l'enseignement, la santé et l'emploi, en particulier alors que le monde tente de sortir d'une pandémie et doit enclencher une reprise économique capable de reconstruire en mieux, de manière plus inclusive, juste, résiliente et durable. Pour qu'une telle reprise tienne ses promesses, elle doit également intégrer les attentes des jeunes.

Les systèmes d'**enseignement** doivent se montrer à la hauteur et créer des liens au lieu d'accentuer les divisions. Pendant la pandémie, un étudiant sur huit s'est retrouvé hors du système éducatif. Plus de 1,5 milliards d'enfants et de jeunes dans le monde étant confrontés à la fermeture des écoles et universités, l'avenir des jeunes semble en danger. Une action résolue doit permettre d'éliminer les inégalités d'accès à l'enseignement en ligne, alléger les coûts et le fardeau financier sur les ménages, assurer la continuité des cours et la mobilité internationale.

Les bonnes pratiques mises en évidence et les recommandations faites lors de la Conférence peuvent faire la différence. Les parlementaires de tous âges ont été appelés à :

- assurer le suivi des budgets du gouvernement afin d'atteindre l'objectif de dépense de 6 % du PIB national en matière d'éducation,
- protéger l'éducation dans les budgets nationaux et axer les plans de relance sur les efforts de reprise dans ce secteur,
- intégrer une dimension de genre, d'âge et de diversité à la législation, en tenant compte des besoins spécifiques des filles et des garçons, notamment ceux qui sont marginalisés et vivent dans la misère,
- mettre au point des modèles hybrides de systèmes éducatifs, en commençant par combler le fossé numérique et réduire, voire éliminer, les coûts de la formation numérique. Des programmes nationaux de numérisation doivent être élaborés et associés à des ressources, et leur mise en œuvre suivie de près,
- travailler étroitement avec des étudiants et des universités,
- faire en sorte que la coopération pour le développement assure le soutien de l'éducation pendant la pandémie et par la suite.

**La santé des jeunes** et les services en la matière sont des secteurs importants auxquels il faut être attentif pendant la pandémie et dans la phase qui la suit.

Les conséquences de la pandémie sur la santé psychique sont importantes, notamment en matière de maladies mentales, d'isolement et de stress chronique. Les jeunes sont particulièrement touchés par la distanciation sociale et les mesures de mise en quarantaine. Ils n'ont pas eu accès à des services de santé sexuelle et génésique orientés vers la jeunesse au cours de la pandémie, ce qui a entraîné un accroissement des grossesses chez les adolescentes. Dans le cadre de la couverture sanitaire

universelle, une attention particulière doit être portée à la santé psychique, à la santé sexuelle et génésique et à toute la chaîne des services associés.

En dépit de ces conséquences, les jeunes hommes et femmes restent essentiels pour le soutien qu'ils apportent aux autres, en particulier à leurs aînés, et à leur communauté. Les jeunes jouent un rôle clé en matière de lutte contre la désinformation sur la pandémie grâce à leurs activités, à leur influence et à leur mobilisation en ligne.

Parmi les bonnes pratiques partagées lors de la Conférence, on peut citer les lois votées permettant de garantir la continuité de l'enseignement pour les adolescentes enceintes, la formation spécialisée pour les mères adolescentes ainsi que la création et l'accompagnement d'espaces sécurisés, où les jeunes hommes et femmes peuvent accéder à des services de santé sexuelle et génésique en toute confidentialité.

Les recommandations pour les parlementaires et les parlements incluent les points suivants :

- s'assurer que la couverture sanitaire universelle répond aux besoins des jeunes. La résolution de l'UIP Atteindre la couverture sanitaire universelle d'ici 2030 peut servir de cadre d'assistance à cet égard,
- une législation et un contrôle robustes permettant de répondre à la désorganisation actuelle de l'accès aux services de soins essentiels, notamment en matière de santé sexuelle et génésique, et d'éliminer la violence sexiste s'exerçant contre les jeunes femmes et les filles,
- faire en sorte que l'on accorde plus d'attention et de ressources à la santé psychique des jeunes et exhorter les gouvernements à investir dans les services de santé psychique,
- contribuer à la lutte contre la désinformation omniprésente sur la pandémie parmi les jeunes et promouvoir les initiatives lancées par les jeunes en la matière,
- encourager la population à s'entraider en faisant des dons de vaccins. La campagne GoGiveOne de l'OMS est un bon exemple d'appel lancé à tous, partout, en vue de jouer un rôle dans la vaccination du monde,
- protéger les investissements dans le capital humain car les espaces fiscaux se réduisent en raison de la pandémie.

**Autonomisation économique** : la participation, l'éducation ainsi que la santé et le bien-être des jeunes sont interconnectés. Ces trois paramètres sont conditionnés par la croissance, la compétitivité et l'emploi, en bref par un développement économique durable.

Les inégalités sont aujourd'hui un défi majeur, notamment la répartition inégale des revenus et des ressources ainsi que l'accès limité aux biens et aux services, ce qui entrave les opportunités de croissance. La situation était déjà difficile pour les jeunes avant la pandémie. Ils étaient trois fois plus susceptibles d'être sans emploi que les autres catégories. Trois sur quatre travaillaient dans l'économie informelle et un sur trois vivait dans la misère. Alors que le monde s'est relevé de la récession économique de 2008, l'emploi des jeunes est resté en berne.

La pandémie a beaucoup touché les jeunes en perturbant gravement l'enseignement et la formation, en accroissant les difficultés des jeunes demandeurs d'emploi et en faisant perdre leurs emplois aux jeunes dans les secteurs les plus fragilisés, comme le commerce de détail, la fabrication, le tourisme, etc.

Parmi les bonnes pratiques partagées par les participants, on peut citer : l'adoption et la mise en œuvre de quotas de jeunes dans les conseils d'administration des entreprises privées, la certification des PME gérées par des jeunes et l'encouragement des grandes entreprises à les intégrer dans leurs passations de marchés, , la promotion des microcrédits et des programme d'aide en espèces pour les jeunes, le soutien aux PME gérées par des jeunes et l'investissement dans les programmes stratégiques pour la compétence et l'emploi des jeunes.

Les recommandations pour les parlementaires et les parlements incluent :

- soutenir les réformes structurelles, notamment pour répondre au chômage des jeunes,

- développer les investissements à la hauteur de l'ampleur de la crise et investir davantage pour stimuler l'emploi des jeunes, en particulier dans des secteurs stratégiques comme l'économie verte et l'économie de la santé et des soins,
- créer un climat dans lequel les jeunes ont les moyens d'innover pour renforcer la croissance économique, notamment en soutenant les opportunités d'emplois de qualité dans les secteurs public et privé, ainsi que les opportunités de bénévolat. Les quotas de jeunes dans les conseils des entreprises représentent une pratique intéressante à promouvoir,
- encourager les investissements tournés vers les personnes, les institutions et les emplois décents,
- élaborer une législation robuste permettant d'encourager le secteur privé, par le biais d'incitations fiscales, à embaucher des jeunes,
- promouvoir des politiques incluant les jeunes et des plans de relance économique permettant d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19,
- améliorer les cadres législatifs tout particulièrement conçus pour les jeunes entrepreneurs,
- envisager l'utilisation du revenu de base comme moyen de rendre les jeunes économiquement autonomes.

Il faut s'appuyer sur la volonté politique des parlementaires, ainsi que sur l'engagement et le soutien ouverts de divers acteurs, pour redonner vie aux systèmes éducatifs, ouvrir les portes de l'emploi et de l'entrepreneuriat aux jeunes, éliminer les obstacles et permettre aux idées et aux actes des jeunes de changer l'essence de l'engagement politique. Enfin et surtout, il est impératif de protéger les générations futures en préservant leur santé et leur bien-être.